

Familles Rurales



*Marche populaire
internationale*



Parcours PA – 10 – 20 km

AUTRECOURT ET POURRON

Ardennes France

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 DU 2 aout 2001

LUNDI 21 MAI

2018



Départ de 8h à 14h



Partenaires de la FFSP

Membre de la FFSP n°F0563 Visa FFSP n°2018-08-103-H

Internet : <http://www.ffsp.fr> E-mail : contact@ffsp.fr

 Facebook.com/ivv.france  twitter.com/ffsp_officiel

Informations aux marcheurs

- Départ et arrivée : Salle polyvalente d'Autrecourt Grand rue
- Horaires : Départ de 8h à 14h (sauf pour le 20 km dernier départ à 12h)
- arrivée limitée à 17h
- Parcours : 3 parcours fléchés PA (Parcours Adapté) – 10 km et 20 km sans difficultés particulières, ouvert à tous, les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés
- Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation de 2.00€** portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Elle est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans et les handicapés, réglée par le CD08.
- Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile par GROUPAMA. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants : Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Premiers secours : Par nos soins. URGENCE : INTERNATIONAL : 112
- Renseignements : Madame Stéphanie LAPORTE – Tél : 03 24 29 37.83
10 Grand rue Autrecourt et pourron

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques

Sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.